

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2021

Étaient présents : R.LELIEVRE D.GRAND P.FOUBERT B.LEBOUC M.CHANOT R.DELAUNAY L.DUVAL J.FLANDRIN C.GUYONNET-PAYEL M.LAMBERT C.PICHEREAU Absent excusé : C.FERAULT qui a donné pouvoir à M. le Maire, M.CHANOT

1- HEURES SUPPLEMENTAIRES LIEES AU COVID A L'ECOLE

Mme Sabrina MALLET a fait au cours des mois de Mars, Avril, mai, Juin et Juillet 21 h 45 mn d'heures supplémentaires.

Décision : M. le Maire est chargé de procéder au paiement de ces heures

2- DEVIS TRAVAUX DE VOIRIE

La commission voirie et agriculture se réunira le mercredi 29 septembre à 20 heures pour examiner ceux-ci.

3- CREATION COMMISSION ADRESSAGE (dénomination et numérotation des habitations)

Une commission qui sera chargée de l'adressage a été constituée

Membres : R.LELIEVRE D.GRAND P.FOUBERT B.LEBOUC L.DUVAL C.PICHEREAU

La 1ère réunion est prévue le jeudi 4 novembre à 13 heures 30 pour la remise de l'audit et du diagnostic par le groupe la Poste.

4- DÉLIBÉRATIONS À PRENDRE POUR LES ANTENNES-RELAIS (CLOCHER ET PLINGÈRE)

M. Le Maire est autorisé à signer le bail (durée 12 ans renouvelable par période de 6 ans, loyer 1.100 euros) pour l'implantation d'une antenne-relais à la Plingère avec les 4 opérateurs,

N. Le Maire est autorisé à reconduire la convention avec la Société INFRACOS pour l'antenne SFR du clocher pour une durée de 12 ans (prévue initialement de 5 ans)

5- REPAS DU CCAS

Le repas a été fixé au dimanche 24 octobre. Le traiteur «Rainbow Café» a été retenu pour le repas - le dessert et le pain seront pris à la boulangerie de la commune.

Pour mémoire, repas offert aux personnes âgées nées à partir de 1941 (70 ans).

Les personnes d'au moins 80 ans qui n'auront pas pu venir au repas se verront offrir un colis de Noël distribué par les conseillers municipaux. Le repas sera servi par de jeunes bénévoles - quête en fin de repas. Pass sanitaire obligatoire

La commission affaires sociales se réunira le jeudi 30 septembre à 9 heures

Questions diverses :

- entretien des chemins et élagage : le 1er adjoint en charge de la voirie va se pencher sur ce dossier
- dépôt dans le terrain près du cimetière - il sera demandé à l'entreprise qui était autorisée à faire des dépôts d'égaliser le terrain et de cesser les dépôts.
- sortie entreprise THOMAS (dangereux pour les sorties des camions, des véhicules venant vite du bourg) - contact sera pris avec les services du département pour étudier ce problème.

Fait à Lignières-Ornières, le 15 septembre 2021



Le Maire,

Raymond LELIEVRE